

PROJET PÉDAGOGIQUE



2026-2027

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE.....	3
NOS MISSIONS EN TANT QUE CENTRE SOCIOCULTUREL.....	4
L'ORGANIGRAMME.....	5
LES LOCAUX.....	7
LE PROJET ÉDUCATIF 2024-2027.....	9
LES JOURNÉES TYPES	10
FICHE MISSION ANIMATEUR	14
LES TEMPS PÉRISCOLAIRES.....	15
LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES 2025-2026.....	20
BILAN ET ÉVALUATION DES OBJECTIFS 25-26.....	21
LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES 2026-2027.....	23
SYNTHÈSE DE RÉGLEMENTATION	25

Présentation de la structure

L'Association Douvres Animation Jeunes (ADAJ), association loi 1901 a été créée en 1993. Il s'agissait à l'origine d'une action de prévention visant à répondre à un besoin d'intervention auprès de jeunes qui ne fréquentaient plus les structures traditionnelles. Un secteur « Animation » lui fut adjoint en 1996 afin notamment d'entrer en contact avec un public plus jeune sur des moments de détente et de loisirs.

En 2001, l'association obtient le label « Centre social » par la Caisse d'Allocation Familiale. L'objectif est alors de développer des actions en direction des familles sur le territoire communal, en s'appuyant sur des valeurs d'ouverture, d'indépendance, de promotion et de maintien du lien social.

Le Centre Socioculturel ADAJ est situé 8 rue de l'Église à Douvres-la-Délivrande. C'est une commune située au nord de l'agglomération caennaise. En 1973, la commune de Tailleville lui a été rattachée. Elle fait partie de la communauté de Communes « Cœur de Nacre », qui depuis le 1er janvier 2017 compte, douze communes : Anisy, Basly, Bernières-sur-mer, Colomby-Anguerny, Courseulles-sur-Mer, Cresserons, Douvres-la-Délivrande, Langrune-sur-mer, Luc-sur-mer, Plumetot, Reviers, Saint-Aubin-sur-Mer et Béný-sur-mer.



LES MISSIONS DU CENTRE SOCIOCULTUREL



Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels et/ou des associations

Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire

Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés et le cas échéant, leur proposer un accompagnement adapté

Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles

Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et / ou sur leurs axes d'interventions prioritaires

Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets

Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale

ORGANIGRAMME



Conseil d'administration

Directeur
Xavier Lemire

Secteur enfance

Pierre-Axel Quinton
Responsable du secteur enfance

secteur jeunesse

Gwendoline-Anne Graindorge
Animatrice secteur jeunesse

secteur famille
Mathilde Maton Diallo
Responsable collectif famille

EVS

Marion Sertillange
Coordinatrice

accueil / secrétariat

Cécile, Aurélie, Isabelle

Equipe d'animation

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Secteurs Enfance et Jeunesse



Xavier
LEMIRE

Directeur



Pierre-Axel
QUINTON

Coordinateur
Enfance - Jeunesse



Gwendoline

Animatrice
Jeunesse



Mathys

Animateur



Sulyvan

Animateur



Eva

Animatrice



Hanaë

Animatrice



Stéphane

Animateur



Fanny

Animatrice



Zoé

Animatrice



LES LOCAUX



Espace Louise Tarry

Intérieurs

- Trois salles d'activités
- Dortoir
- Cuisine
- Deux pièces de stockage
- Espace d'accueil/secrétariat
- Cinq bureaux

Extérieurs

- Cour avec structures de jeux
- Une pièce de stockage
- Terrain bétonné
- Cour de l'école élémentaire Dian Fossey
- Point de rassemblement (cour de l'ADAJ)
- Terrain d'herbe

Partagés

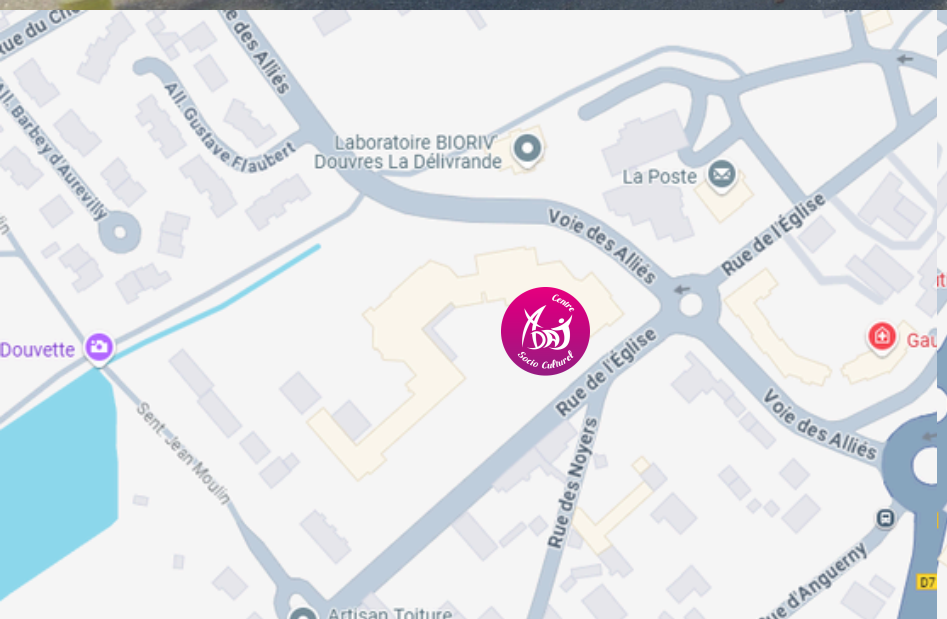
- Salle polyvalente Léo Ferré
- Restaurant scolaire
- Salle motricité
- Salle EPN (Espace Publique Numérique)

Centre de loisirs des 3-11 ans*



Accès Espace
Louise Jarry

*Accueil des 3-11 ans les mercredis et vacances scolaires.



Accueil du matin : 7h45-9h30
Accueil du soir : 16h30-18h30

N'oubliez pas d'apporter :

- Un sac à dos
- Un change
- Une gourde
- Un chapeau

Journée type : Se référer au
projet pédagogique.
Planning des activités sur notre
site internet !

<http://www.adaj.org>

Centre socioculturel ADAJ, accueil et secrétariat situés au 8 rue de l'église, 14440 Douvres la Délivrande.
02.31.37.18.04

Pensez à remplir l'autorisation "Droit à l'image" sur votre espace famille, pour profiter des photos des
activités, sorties et événements !

Les objectifs éducatifs de la structure

Le projet éducatif 2024-2027

Développer l'implication des familles dans la vie du centre de loisirs et du périscolaire

- Organiser et/ou participer aux manifestations ludiques, éducatives et locales à destination des enfants et des familles
- Favoriser des actions communes interservices autour de la parentalité et des manifestations collectives
- Intégrer les usagers à l'évaluation des actions et du fonctionnement

Conduire une démarche de développement durable

- Accompagner l'enfant vers son rôle de citoyen responsable
- Développer les jeux coopératifs, ateliers d'écoute et de dialogue
- assurer une équité sociale
- Initier le public à la qualité environnementale

Développer le "bien être ensemble"

- Renforcer les initiatives et l'autonomie du public
- Respecter le rythme de l'enfant
- Garantir un équilibre relationnel entre les différents publics en favorisant l'inclusion
- Développer une politique éducative en direction des jeunes enfants (3-5 ans)
- Enrichir les connaissances de l'équipe éducative

Prolonger une action socioculturelle et éducative cohérente de l'enfance à la jeunesse

- Renforcer l'accueil II-17 ans et l'inscrire dans la démarche CTG
- Développer les partenariats avec les acteurs éducatifs de l'enfance et de la jeunesse sur le territoire
- Créer des passerelles éducatives sur le territoire
- Multiplier les rencontres et les projets avec les différents publics de la commune et de l'intercommunalité
- Développer la veille éducative sur les réseaux sociaux

Communiquer sur nos actions

- Renforcer la communication à destination des familles
- Instaurer une logique de communication auprès des partenaires
- Créer une méthodologie de communication : outils, supports, régularité ...



JOURNÉE TYPE

TEMPS D'ACCUEIL DU MATIN

**ACCUEIL DES ENFANTS ET PARENTS,
TRANSMISSION DES INFOS
TEMPS D'ACTIVITÉS LIBRES**

TEMPS D'ACTIVITÉ DU MATIN

**PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS
REPARTITION DANS LES DIFFÉRENTS ESPACES
ACTIVITÉS AU CHOIX, SELON L'ENVIE DES ENFANTS
TEMPS LIBRE AVANT LE REPAS (30MIN AVANT)**

TEMPS DE REPAS

**A PARTIR DE 11H30
POUR LES 3/5 ANS
A PARTIR DE 12H00
POUR LES 6/11 ANS**

TEMPS CALME/SIESTE

**SIESTE POUR LES
PLUS PETITS : 13H-??
ACTIVITÉS CALMES
(LECTURE/DESSIN/JEUX DE
SOCIÉTÉ)**

TEMPS D'ACTIVITÉ DE L'APRÈS MIDI

**PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS
REPARTITION DANS LES DIFFÉRENTS ESPACES
ACTIVITÉS AU CHOIX, SELON L'ENVIE DES ENFANTS**

GOÛTER

**A PARTIR DE 16H00
TEMPS D'ÉCHANGE ET
DE BILAN AVEC
LES ENFANTS**

TEMPS D'ACCUEIL DU SOIR

**ACCUEIL DES PARENTS,
DEPART DES ENFANTS
TRANSMISSION DES INFOS
TEMPS D'ACTIVITÉ LIBRE**

JOURNÉE TYPE

ANNEXE EXPLICATIVE

Temps d'accueil :

Les temps d'accueil (matin et soir) sont un axe incontournable de la communication. Ces temps permettent une transmission efficace des différentes informations (sorties, événements, problématiques, etc.).

L'équipe doit accueillir l'enfant et les parents, amener le dialogue, apporter du contenu (photos, activités exposées, etc.) Une collation est proposée entre 9h00 et 9h30 pour les 3-5 ans.

Temps de repas :

Les repas sont servis dans l'espace cantine, où les enfants disposent d'une liberté totale dans le choix de leur place. Nous valorisons leur implication active, de la mise en place des tables jusqu'au débarrassage. Cette organisation vise à favoriser **l'autonomie et la cohésion du groupe**. Dans une démarche responsable de **lutte contre le gaspillage**, les portions sont ajustées aux besoins de chacun, en privilégiant un deuxième service plutôt qu'une assiette trop remplie. Enfin, le repas reste un moment de plaisir **sans contrainte ni interdit** alimentaire imposé.

Temps d'activité :

Les plannings d'activité sont travaillés en amont par l'équipe d'animation. Chaque jour, l'équipe présente un exemple des différentes activités prévues, cependant, le choix des enfants reste prioritaire. Ainsi, une **réadaptation** peut se faire afin de répondre aux envies et besoins des enfants. Seules les sorties sont obligatoires, par souci d'organisation.

Temps calme :

L'intérêt du temps calme est multiple. Il entre en compte dans le respect du rythme de l'enfant. Il se découpe en deux temps précis :

- Le premier temps consiste à ne proposer que des activités calmes et non bruyantes, comme des **jeux de société, du coloriage, de la lecture**, etc.
- Le second temps est un temps libre où chacun va pouvoir exprimer son besoin. Ceux qui souhaiteront continuer d'avancer dans une atmosphère calme et ceux qui au contraire voudront pouvoir se dépenser librement avant les activités de l'après midi.

Temps du goûter :

Le temps du goûter démarre aux alentours de 16h00. Il est préparé **par les enfants et les animateurs**. Il peut être organisé en **commun entre les tranches d'âge**, afin de créer du lien entre les groupes. Des ateliers cuisines sont régulièrement proposés afin de permettre aux enfants de réaliser leur propre goûter.

On donne des nouvelles :

Des photos des différents moments clés de la journée sont régulièrement publiées sur la page On Donne Des Nouvelles du temps de vacances. Les publications sont administrées par le directeur de l'ACM (Droit à l'image, etc.)

JOURNÉE TYPE



GARDERIE DU MATIN

ACCUEIL DES ENFANTS ET PARENTS,
TRANSMISSION DES INFOS
TEMPS D'ACTIVITÉS LIBRES



PAUSE MÉRIDIANNE

PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS
REPARTITION DANS LES DIFFÉRENTS ESPACES
ACTIVITÉS AU CHOIX, SELON L'ENVIE DES ENFANTS
TEMPS LIBRE AVANT LE REPAS (30MIN AVANT)



GOÛTER/GARDERIE

A PARTIR DE 11H30
POUR LES 3/5 ANS
A PARTIR DE 12H00
POUR LES 6/11 ANS

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

- SIESTE POUR LES PLUS PETITS : 13H-15H30(MAX)
- ACTIVITÉS CALMES (LECTURE/DESSIN/JEUX DE SOCIÉTÉ)



TEMPS D'ACTIVITÉ DU SOIR

PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS
REPARTITION DANS LES DIFFÉRENTS ESPACES
ACTIVITÉS AU CHOIX, SELON L'ENVIE DES ENFANTS



TEMPS D'ACCUEIL DU SOIR

ACCUEIL DES PARENTS,
DEPART DES ENFANTS
TRANSMISSION DES INFOS
TEMPS D'ACTIVITÉ LIBRE

JOURNÉE TYPE

ANNEXE EXPLICATIVE

Garderie du matin :

Ce temps d'accueil se déroule de 7h30 à 8h20. Les enfants sont pris en charge par un animateur et un agent de la commune. C'est un moment d'échange important avec les parents et les enfants, où diverses activités en libre accès sont proposées.

Pause méridienne :

A partir de 12h00, les enfants sont pris en charge par les animateurs, dans la cour de l'école. En attendant leur passage à la cantine, les enfants ont accès à des jeux de cour, et du matériel mis à leur disposition. A partir de 12h30, les animateurs ouvrent les différents espaces d'activités de l'ADAJ (Salle des arts, Salle jeux de société/lecture, terrain bétonné, cour de l'ADAJ, salle fleur, etc.). Les enfants sont libres d'accéder aux différents espaces et activités proposés, jusqu'à 13h30.

Goûter / Garderie du soir :

A partir de 16h15, les enfants sortant de l'école sont réceptionnés à l'ADAJ. Les animateurs animent un temps où des goûters variés et équilibrés sont proposés. A 16h45, les enfants inscrits à l'accompagnement scolaire se rendent dans leur salle de devoirs, les autres enfants restent dans la salle d'accueil où différentes activités libres sont disponibles. Ce temps se termine à 17h30, avec l'ouverture des activités du soir.

Accompagnement scolaire :

Les enfants inscrits à l'accompagnement scolaire sont installés dans des salles, par niveau de classe. Ils sont encadrés par des animateurs et bénévoles, présents pour leur apporter l'aide qu'ils demandent. Il s'agit d'un temps d'accompagnement où l'enfant est amené à travailler son autonomie. Les adultes présents répondent à une demande de l'enfant et ne sont pas là pour le forcer à accomplir ses devoirs. Le temps se termine à 17h30, devoirs finis ou non.

Activités du soir :

A partir de 17h30, les enfants ont accès à un certain nombre d'activités, sur les différents espaces disponibles, à l'image du temps d'activités du midi. Le départ différé des enfants ne permettant pas de lancer des activités trop ambitieuses, les animateurs adaptent leurs propositions aux envies des enfants, et à l'effectif présent.

FICHE MISSION ANIMATEUR

MONTRER L'EXEMPLE ET PARTICIPER À LA COMMUNICATION



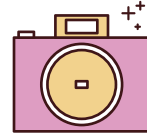
Politesse vis-à-vis de tous



Ponctualité



Posture adaptée



Utilisation des Supports de communication

SE POSITIONNER AU SEIN DE L'EQUIPE



Participation active aux réunions



Force de proposition et d'initiative



Echange continu avec l'équipe



Adaptabilité

ASSURER LA SÉCURITÉ PHYSIQUE, MORALE ET AFFECTIVE DES MINEURS



Proposition d'activités adaptées



Soin et transmission des infos



Vigilance et attention



Ecoute et bienveillance

ENCADRER ET ANIMER LA VIE QUOTIDIENNE ET LES ACTIVITÉS



Aménagement des temps et des espaces



Diversification des activités



Valorisation des thèmes et grands jeux



Respect des règles de sécurité et d'hygiène

LES TEMPS PÉRISCOLAIRES

I. Temps d'accueil du matin

L'ADAJ propose un service de garderie matinale pour les élèves de l'école élémentaire Dian Fossey. Ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire, de 7h30 à 8h20, il est assuré par deux agents municipaux dans la salle "Fleur" de l'espace Louise Jarry. Les enfants disposent de jeux, jouets et livres, et évoluent en autonomie sous la supervision des adultes.

2. Temps de pause méridienne

Le temps de midi est structuré en deux phases distinctes. Dès 12h00, les élèves sont accueillis dans la cour de l'école (ou sous le préau en cas de conditions météorologiques défavorables) par l'équipe d'animation, qui prend le relais de l'équipe enseignante. Des activités ludiques et éducatives sont proposées aux enfants en attendant leur passage au réfectoire. Après le déjeuner, à partir de 12h30, les animateurs encadrent les enfants dans divers espaces d'activités.

Les différentes classes ont accès aux activités et espaces d'animations proposés, suivant l'organisation liée à l'ordre de passage à la cantine. Cette organisation peut entraîner une variation du temps d'activité disponible pour certaines classes selon les jours.

Semaine Midi CYCLE 1	Jeux de Société	Salle Fleur	Sport	Activités Manuelles	Extérieur Libre
1 au 5 septembre	Gwen	Ewen	Eva Lucie	Fanny Zoé	Martin Stéphane
8 au 12 septembre	Eva	Gwen	Lucie Fanny	Zoé Martin	Stéphane Ewen
15 au 19 septembre	Lucie	Eva	Fanny Zoé	Martin Stéphane	Ewen Gwen
22 au 26 septembre	Fanny	Lucie	Zoé Martin	Stéphane Ewen	Gwen Eva
29 au 3 octobre	Zoé	Fanny	Martin Stéphane	Ewen Gwen	Eva Lucie
6 au 10 octobre	Martin	Zoé	Ewen Stéphane	Gwen Eva	Lucie Fanny
13 au 17 octobre	Stéphane	Martin	Gwen Ewen	Eva Lucie	Fanny Zoé



Vendre'Danse tous les vendredis midis

Les espaces extérieurs :

- Cour de l'école : Différentes activités sont proposées, comme du basketball, du tchoukball, ou de la danse.
- Terrain bétonné : Ce terrain permet de proposer différents sports, comme le Handball, Football, Hockey.
- Terrain d'herbe : L'espace se trouvant derrière l'école nous permet également de pouvoir proposer des activités de plein air, comme des Thèques, Poule-Renard-Vipère, Eperviers, hockey sur gazon, rugby sans contact, ultimate, etc. Sur les beaux jours, il est également proposé aux enfants comme terrain d'activités libres.
- Cour de l'Adaj : Espace d'activités libres, avec accès à du matériel pédagogique (Vélos, ballons, cerceaux, cordes à sauter, etc.)



Les espaces intérieurs :

- Salle Léo Ferré : Espace de repli lors des jours de pluie, cette grande salle polyvalente nous permet d'accueillir les enfants et de leur proposer divers sports et activités collectives (futsal, badminton, jeux de balle, etc.)
- Salle Fleur : Salle polyvalente nous permettant de proposer divers jeux de balles, jeux collectifs, ou activités libres en cas de temps de pluie.
- Salle jeux de société : Espace organisé autour des jeux de sociétés, puzzles et jeux d'ambiance, animés ou en autonomie.
- Salle d'activité manuelle : Salle proposant une large gamme de matériel pour bricoler, dessiner, peindre, etc. Cette salle est souvent rythmée par divers projets artistiques.

À 13h30, les enfants rejoignent la cour, toujours sous la surveillance de l'équipe d'animation. La sonnerie de 13h35 marque la fin du temps périscolaire et le retour de l'équipe enseignante.

3 Temps d'accueil du soir

Dès la sortie de l'école élémentaire Dian Fossey à 16h15, l'accueil du soir débute à l'ADAJ. Les enfants sont guidés pour déposer leurs affaires, se laver les mains, puis se diriger vers le réfectoire pour le goûter. À 16h45, une distinction est faite : les enfants inscrits à la garderie rejoignent la salle "Fleur" pour des activités libres ou encadrées par un animateur, tandis que les autres se consacrent à leur temps de devoirs.

Fonctionnement du goûter sur le temps périscolaire.

Le goûter est préparé par l'équipe d'animation à 16h00 et servi à partir de 16h15. Nous utilisons les deux réfectoires mis à notre disposition pour séparer les GS/CP/CE1 des CE2/CM1/CM2 par souci de place, et pour garder un niveau sonore raisonnable.

Les enfants arrivent dans la cantine après avoir posé leurs affaires dans le couloir et lavé leurs mains. Ils se servent eux-mêmes leur goûter, sous le contrôle de l'équipe. Des pichets et des verres sont disposés à l'avance sur les tables.

Le goûter : un repas à part entière.

En accord avec nos objectifs éducatifs, nous cherchons à proposer un goûter sain, équilibré et nourrissant, tout en gardant à l'esprit l'aspect « plaisir » de ce repas et dans le but d'apporter à chacun l'énergie nécessaire pour terminer cette journée dans de bonnes conditions.

Un pour tous, et tous pour un !

Notre fonctionnement est basé sur un principe de collectivité. Nous n'acceptons donc pas que chacun apporte son propre goûter, à moins d'un Projet d'accueil Individualisé (PAI). Notre objectif est donc de proposer un contenu qui plaise et convienne nutritionnellement à tout le monde.

Planning du goûter :

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Pain confiture Ou	Pain viennois	Pain beurre Ou	Biscuits fourrés au chocolat (prince)
Pain nature	Chocolat	Pain nature	Quatre-quarts
Yaourt sucré	Fruit de saison	Chocolat	Compote

- Les baguettes de pain et viennoises sont coupées en 6 parts. Un second service est proposé systématiquement jusqu'à épuisement du stock !
- Des parts de quatre-quarts sont également proposés quand tout le monde a été servi.
- Fruits : Pommes / clémentines / poires / bananes / raisin ...
- Pain : livré par le boulanger chaque jour. (Boulangerie Délices de Charlotte, Douvres la Délivrande ou Luc sur mer).

Temps des devoirs :

Le temps des devoirs offre un cadre structuré et un accompagnement individualisé aux élèves. Il est organisé par niveau, dans des salles dédiées : CP en salle 3/5, CE1 en salle "dortoir", CE2 en salle des arts, CMI en salle jeux de société, CM2 en 8ème classe ou petit réfectoire. Les enfants sont encadrés par des animateurs et des bénévoles, qui les accompagnent dans la réalisation de leurs devoirs du jour. Ils peuvent travailler de manière autonome, en petits groupes, avec ou sans l'aide d'un adulte. Un accompagnement personnalisé est proposé aux CP et CE1, tandis que les CM2 sont encouragés à développer leur autonomie en vue de leur entrée au collège



Le temps des devoirs dure de 16h45 à 17h30. C'est un accompagnement basé sur la base du volontariat, un enfant qui ne souhaite pas être aidé, ou bien ne souhaite pas faire ses devoirs, ne sera pas forcé. Les adultes présents privilégieront ainsi les enfants demandeurs d'un accompagnement. Les enfants inscrits à ce temps sont tout de même invités à respecter le règlement lié à celui-ci, notamment sur le respect des autres et sur l'obligation de présence. En effet, un enfant inscrit aux devoirs est sous la responsabilité de l'animateur alloué à ce temps. Pour ne pas déranger les autres, il est donc demandé à chacun de rester jusqu'à 17h30. Des alternatives calmes (lecture, etc.) sont proposées aux enfants ayant terminé leurs devoirs.

Une fois ses devoirs terminés, l'enfant peut demander à un adulte de signer son agenda pour attester de la vérification de leur réalisation. Cependant, cette signature ne constitue pas une garantie de l'exactitude des réponses apportées aux exercices.

Temps d'activités du soir :

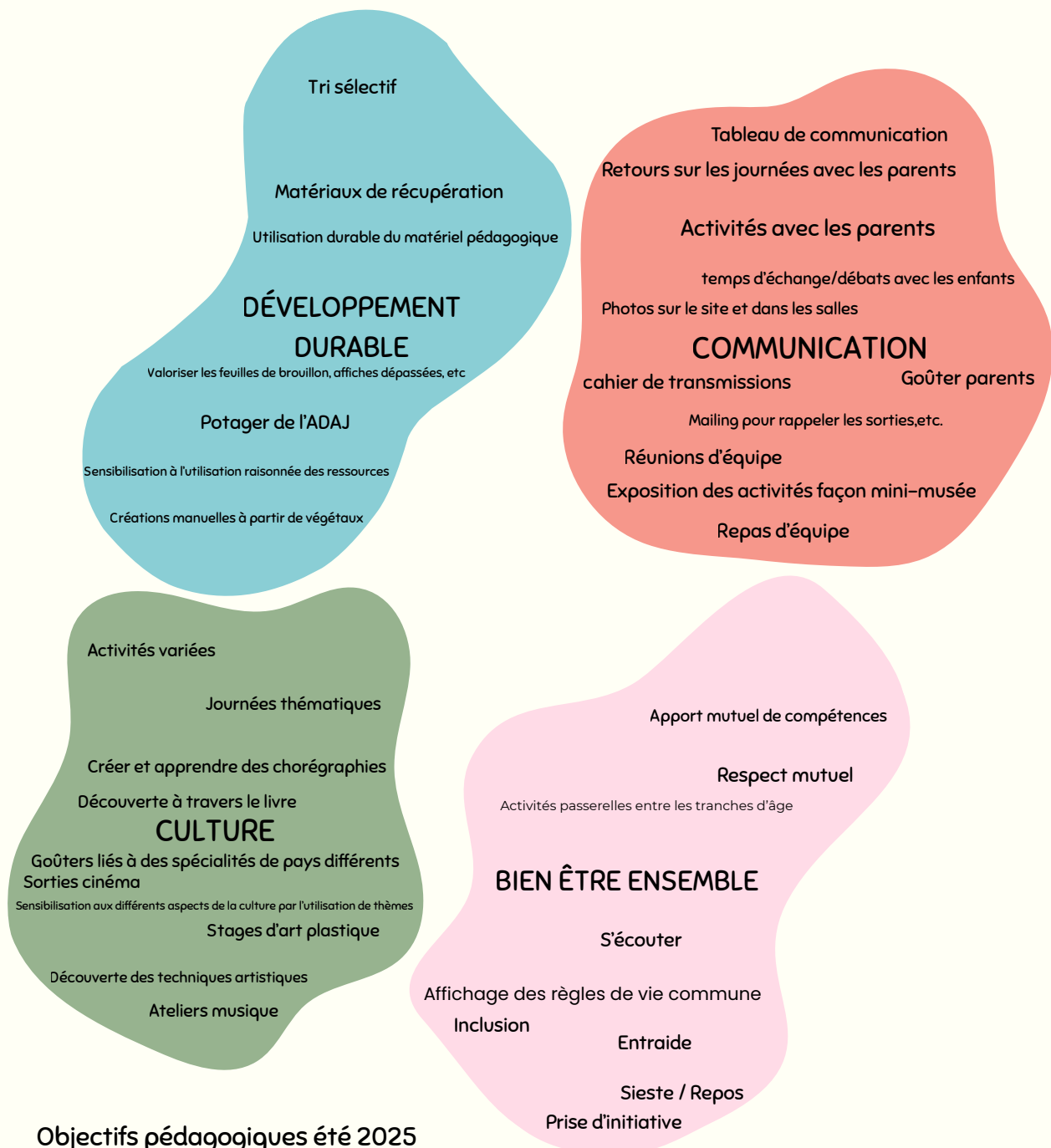
Dès 17h30, différents espaces d'activités s'ouvrent, proposant des formats adaptés aux départs échelonnés des enfants. L'accueil des parents débutant simultanément, les activités sont organisées pour faciliter les départs progressifs. Elles se terminent vers 18h15, avec un rassemblement en salle "fleur" jusqu'à la fermeture des locaux à 18h30. Ce temps est également régulièrement valorisé par l'organisation de « goûters parents » pour échanger sur les différents projets de l'ADAJ, et proposer un moment convivial autour de boissons et gâteaux préparés par les enfants.

Cycle 5 Soir	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Jeux de société	Ewen	Martin	Gwen	Fanny
Dortoir	Martin	Eva	Zoé	Lucie
Sport	Zoé Fanny	Ewen Gwen	Stéphane Lucie	Eva Martin
Libre	Lucie Gwen	Stéphane Zoé	Eva Fanny	Ewen Stéphane
Activités manuelles	Stéphane Eva	Lucie Fanny	Ewen Martin	Zoé Gwen



Projet pédagogique 2025-2026

Le Centre de loisirs fonctionne avec un projet pédagogique issu des objectifs du projet éducatif. Ce projet pédagogique est repensé tous les ans avec l'équipe d'animateurs permanents, mais aussi avec les animateurs vacataires lors de la réunion de préparation de l'été.



Objectifs pédagogiques été 2025

Projet pédagogique 2025-2026

Bilan et évaluation des objectifs 2025-2026

Les objectifs de l'année 2025-2026 ont suivi une dynamique fondée sur le travail réalisé sur le début d'année 2025 et la période d'été qui a suivi. La volonté de travailler autour d'un thème commun, l'ouverture à la culture et à l'art pour tous, a permis à l'équipe de construire des projets solides et pérennes. Cette dynamique se poursuit également avec un fonctionnement général évoluant vers une logique de projets, pour guider nos actions.

Ainsi, l'équipe s'est investie dans différents projets d'animation, tout au long de l'année :

- Le projet Gazette "IMADAJINE" : Un format mensuel réalisé par les enfants, sur les actualités du centre de loisirs.
- Le projet Autonomie : Des actions portées sur les 3-5 ans, visant à développer leur autonomie, leur conscience de soi et leur sens de l'altérité.
- Le projet "Spectacle de Noël" : Investissant toutes les tranches d'âge sur les temps du mercredi, un projet alliant de multiples facettes artistiques, pour la préparation d'un spectacle, réalisé et organisé par les enfants.
- Le projet "Prix littéraire UNICEF 2026" : Mené sur les différents temps d'accueil de loisirs, et avec les tranches d'âge 3-5, 6-8 et 9-12 ans, la participation active à cet évènement s'est conclu par la venue d'UNICEF et l'organisation d'un vote des différents livres nominés.
- Le projet "Sensibilisation au Développement Durable" mené tout d'abord sur les mercredis, chez les 6-11 ans. Il s'est construit sous forme d'actions simples et ludiques (pesée des déchets à la cantine, clean walk) articulées autour d'événements en partenariat avec des institutions engagées (Coeur de Nacre, SYVEDAC)
- Le projet Couture : Une initiation aux techniques de couture à la main et à la machine, à vocation intergénérationnelle, mêlant les 6-11 ans des temps périscolaires, les ados, et ayant pour volonté d'inclure les familles sur des ateliers ouverts.
- Le projet Potager : projet "fil rouge" depuis de nombreuses années, avec la valorisation d'un terrain potager, de la semis à la culture, en passant par l'entretien des plantes. C'est l'occasion de mener des actions de sensibilisation sur l'importance de l'écosystème, de la biodiversité et du respect de l'environnement.
- Et beaucoup d'autres projets artistiques et culturels.

Projet pédagogique 2025-2026

Bilan et évaluation des objectifs 2025-2026

Ces actions, sublimées par la venue d'intervenants extérieurs et de partenaires locaux, nous permettent de respecter notre objectif, et de le développer.

L'évaluation de chacun de ces projets se fait avec ces partenaires, mais également avec les différents publics, prenant différents formats adaptés :

Panneau de la météo des émotions:

Le coin des émotions:

Feuille d'autoévaluation vierge:

Auto-évaluation	Activité	Date	
Prénom	Avant	Après	J'ai aimé
	😊 😊 😊	😊 😊 😊	♥ ♥ ♥
	😊 😊 😊	😊 😊 😊	♥ ♥ ♥
	😊 😊 😊	😊 😊 😊	♥ ♥ ♥
	😊 😊 😊	😊 😊 😊	♥ ♥ ♥
	😊 😊 😊	😊 😊 😊	♥ ♥ ♥
	😊 😊 😊	😊 😊 😊	♥ ♥ ♥
	😊 😊 😊	😊 😊 😊	♥ ♥ ♥
	😊 😊 😊	😊 😊 😊	♥ ♥ ♥
	😊 😊 😊	😊 😊 😊	♥ ♥ ♥
	😊 😊 😊	😊 😊 😊	♥ ♥ ♥

Fiche Action Partenaire

NOM : Circa Spectacle DATE : du 22/04 au 25/04/2025

ACTION : Résidence d'artiste DURÉE : 1 séance chaque midi

OBJECTIFS DE L'ACTION:
Rencontrer et échanger avec des artistes
Découvrir le processus de création artistique
Développer la sensibilité et le regard critique

CONTENU DE L'ACTION :
présentation des travaux de création d'un spectacle
présentation du déroulé du spectacle
échange au R. question et le spectacle

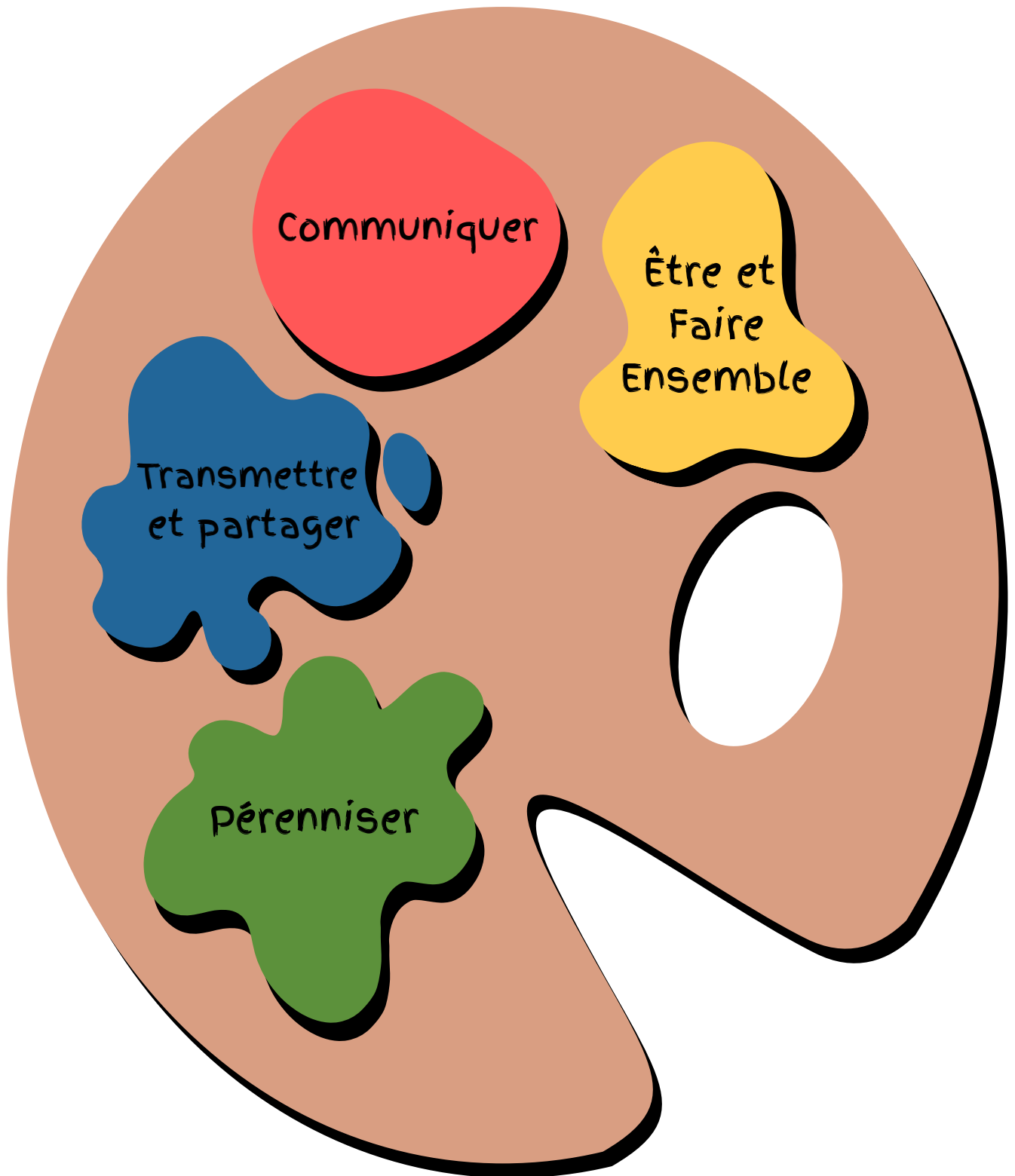
EVALUATIONS ENFANT :
Très positif.
public très curieux
veulent aller voir le spectacle fini
veulent une suite de l'histoire
très enthousiasmé

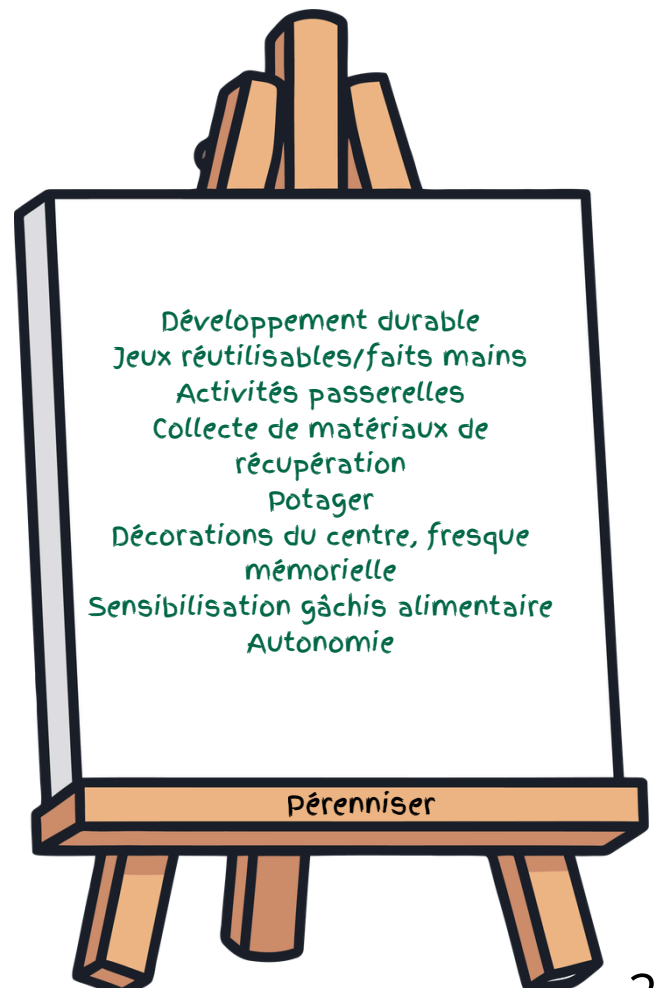
EVALUATIONS PARTENAIRE :
Regard avec de nouvelles idées
Merveilleux avec les enfants
intéressant
Revenir à l'ADAD pour
montrer la possibilité ?

FICHE MISE À JOUR LE 24/04/2025

Les conclusions de ces évaluations valident notre choix de privilégier une organisation par projets. La cohérence entre les résultats obtenus et l'objectif général nous permet de confirmer la reconduite de cette dynamique pour l'exercice 2026-2027.

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES





SYNTHÈSE DE RÉGLEMENTATION EN ACM

Taux d'encadrement dans les accueils collectifs de mineurs

Le taux d'encadrement dans les accueils collectifs de mineurs est l'un des éléments les plus strictement encadrés par la réglementation. Pour les enfants de plus de 6 ans, il est obligatoire d'avoir un animateur pour 12 mineurs.

Pour les enfants de moins de 6 ans, le ratio est encore plus serré avec un animateur pour 8 enfants. Ces taux d'encadrement sont pensés pour garantir la sécurité et le bien-être des enfants en offrant un accompagnement personnalisé, notamment pour les plus jeunes, qui nécessitent plus d'attention.

Les qualifications requises pour encadrer un ACM

La réglementation exige des qualifications spécifiques pour les encadrants d'un accueil collectif de mineurs. La loi impose que 50 % des animateurs soient titulaires d'un diplôme reconnu, tel que le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) ou un équivalent.

Ce seuil garantit que la moitié de l'équipe présente des compétences pédagogiques validées et reconnues. Les autres membres de l'équipe peuvent être des stagiaires ou des non-diplômés, mais leur proportion est limitée à 20 % des effectifs.

Cette répartition permet d'accueillir de jeunes animateurs en formation tout en assurant un encadrement professionnel.

La sécurité dans les accueils collectifs de mineurs

La sécurité des enfants dans les accueils collectifs de mineurs reste une priorité majeure. Les structures d'accueil doivent respecter des normes strictes en matière de sécurité des locaux, d'hygiène et de sécurité alimentaire.

Les locaux doivent être conformes aux normes de sécurité incendie, et des contrôles réguliers sont effectués par les services départementaux de la jeunesse et des sports (SDJES). Les établissements doivent également respecter des protocoles sanitaires spécifiques, particulièrement en période de pandémie, afin d'assurer la santé des enfants et du personnel. Chaque ACM doit être couvert par une assurance spécifique qui protège à la fois les enfants et le personnel contre les risques d'accidents.

Les activités proposées, en particulier celles en plein air ou sportives, sont soumises à des réglementations strictes, notamment pour les baignades, l'escalade ou les activités nautiques. Ces activités doivent être encadrées par du personnel qualifié et formé à la sécurité dans ces domaines.